



Agence Régionale de Coopération pour  
l'Aménagement et le Développement  
Economique et Social



« Quelques recommandations »  
« CONGO TOUR »



## Prévoir ses vaccins avant de partir à l'étranger

---

### Le paludisme

---

**Le paludisme (ou malaria) est très présent en Afrique et en Amérique du Sud.**

Il est fortement conseillé de prendre un traitement préventif en cas de départ vers ces destinations.

- Consulter son médecin généraliste qui prescrira: **chloroquine, méfloquine, doxycycline.**
- Aucun de ces produits n'est remboursé par la Sécurité sociale.
- Attention : aucun médicament n'assure une protection totale.
- Avoir des produits répulsifs contre les moustiques (responsables de la malaria), sous forme de spray ou de crème avant son départ.

---

### Vaccination contre hépatite A et B

---

**Dans certains pays où l'hygiène est précaire, les vaccins contre l'hépatite A et B sont recommandés.**

---

### Liste des centres de vaccination

---

Pour connaître la liste des centres de vaccination contre les maladies tropicales agréés, consulter le site du Ministère de la Santé : <http://www.sante.gouv.fr/>

Se tenir informé de la situation sanitaire du pays dans lequel on se rend, de façon à pouvoir s'adapter en fonction de l'actualité.

---

### La vaccination contre la fièvre jaune

---

la vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour tout séjour dans une zone endémique intertropicale d'Afrique ou d'Amérique du Sud.

- **Le vaccin est valable dix ans**
- Il n'est pas remboursé.
- **Il doit être fait dix jours avant le départ.**

---

### Assurance maladie

---

#### **Vous voyagez hors de l'Union européenne**

Seuls les soins urgents imprévus pourront éventuellement être pris en charge par votre caisse d'Assurance Maladie.

Dans ce cas, vous devez régler vos frais médicaux sur place. Conservez les factures et justificatifs de paiement et présentez-les, à votre retour, à votre caisse d'Assurance Maladie. Au vu des justificatifs, le médecin conseil de votre caisse d'Assurance Maladie appréciera si vous étiez ou non dans une situation d'urgence. Il vous accordera alors ou non le remboursement de vos soins, dans la limite des tarifs forfaitaires français en vigueur.

**À noter** : le montant du remboursement qui vous sera versé ne pourra excéder le remboursement qui vous aurait été accordé si les soins avaient été dispensés en France.

---

### Numéros utiles

---

► Ambassade de France, Brazzaville, Rue Alfassa. B.P. 2089 - Tél : 00-(242)-81.55.41/42/43. (24h/24h). Numéro d'accès d'urgence : 561720.

► Consulat Général de France, Pointe Noire, 4, allée Nicolau - B.P. 720 - Tél : 00-(242)-94.00.02 et 94.00.62 - Fax : 00-(242)-94.46.37.

## **Comment obtenir un passeport ?**

---

### Bénéficiaire

---

Le demandeur doit être de nationalité française.

A noter : Il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents.

Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel.

---

### Durée de validité

---

- Pour les personnes majeures : 10 ans
- Pour les mineurs : 5 ans

---

### Coût

---

#### **Hausse des tarifs du droit de timbre**

A partir du 1er janvier 2009, les tarifs du droit de timbre du passeport sont augmentés, par les dispositions de l'article 64 de la [loi 2008-1425 du 27 décembre 2008 de finances pour 2009](#).

- Pour les personnes majeures : 88 euros
- Dans certains cas, le renouvellement du passeport peut se faire gratuitement
- Pour les mineurs : 44 euros pour les mineurs de 15 à 18 ans
  - Pour les mineurs de moins de 15 ans : 19 euros

---

### A noter

---

Si les photos sont réalisées en mairie grâce à une station d'acquisition de demande de passeport, le tarif pour un adulte est de 89 EUR, pour un mineur de 15 ans et plus est de 45 EUR et pour un mineur de moins de 15 ans est de 20 EUR.

**Aujourd'hui, seules certaines mairies de l'Oise et de l'Aube sont équipées de ces appareils.**

**Le timbre fiscal peut être acheté :**

- dans un bureau de tabac,
- dans une trésorerie,
- dans un service des impôts des entreprises (SIE, anciennement recette des impôts).

---

### Dépôt de la demande

---

Le demandeur doit déposer en personne sa demande auprès de la mairie du lieu de son domicile.

Si, exceptionnellement la mairie ne peut délivrer le passeport, il faut s'adresser à la préfecture ou à la sous-préfecture.

A Paris, la demande est à déposer à l'antenne de préfecture de police de l'arrondissement

## CONGO TOUR - Course cycliste sur route

correspondant au domicile.

Les ressortissants vivant à l'étranger doivent s'adresser au consulat.

**Pour les mineurs** : La présence du mineur est exigée lors du dépôt de la demande. Le mineur doit être accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère, tuteur).

### Pièces justificatives à produire :

| Pour une première demande  | Pour un renouvellement   | Pour les mineurs  |
|--|--|---|
| <b><u>2 photographies d'identité</u></b><br>identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35mm x 45 mm). | <b><u>2 photographies d'identité</u></b><br>identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35mm x 45 mm). | <b><u>2 photographies d'identité</u></b><br>identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35mm x 45 mm).                                  |
| 88 euros en timbre fiscal.   | 88 euros en timbre fiscal.   | 45 euros en timbre fiscal si le mineur a entre 15 et 18 ans.<br>20 euros jusqu'à 15 ans.  |
| <b><u>Justificatif de domicile ou de résidence</u></b>   | <b><u>Justificatif de domicile ou de résidence</u></b>   | <b><u>Justificatif de domicile ou de résidence</u></b>  |
| 1 pièce d'identité ou tout autre document officiel avec photographie.  | L'ancien passeport.  | Si le mineur n'a jamais eu de passeport, 1 pièce d'identité ou tout autre document officiel avec photographie, et un au nom de la personne exerçant l'autorité parentale. |

## CONGO TOUR - Course cycliste sur route

|  |  |   |
|--|--|---|
| <p><b><u>Justificatif de nationalité française</u></b> (sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France).</p>   | <p><b><u>Justificatif de nationalité française</u></b> (sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France).</p>   | <p><b><u>Justificatif de nationalité française</u></b> (sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France).</p>                    |
|  |  | <p>Un justificatif de l'autorité parentale.</p>   |
| <p>Justificatif d'état civil du demandeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- extrait d'acte de naissance avec filiation (une copie intégrale d'acte de naissance peut être également produite)</li> <li>- ou, à défaut la copie intégrale de l'acte de mariage, sous réserve de la preuve de l'impossibilité de produire l'acte de naissance précité.</li> </ul> | <p>Justificatif d'état civil du demandeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- extrait d'acte de naissance avec filiation (une copie intégrale d'acte de naissance peut être également produite)</li> <li>- ou, à défaut la copie intégrale de l'acte de mariage, sous réserve de la preuve de l'impossibilité de produire l'acte de naissance précité.</li> </ul> | <p>Justificatif d'état civil du demandeur : extrait d'acte de naissance avec filiation du mineur (une copie intégrale d'acte de naissance peut être également produite)</p> |
| <p><b><u>Autres pièces à produire en cas d'utilisation de deuxième nom</u></b> (nom de l'époux, nom de l'autre parent).</p>  | <p><b><u>Autres pièces à produire en cas d'utilisation de deuxième nom</u></b> (nom de l'époux, nom de l'autre parent).</p>  | <p><b><u>Cas de la mention d'un deuxième nom</u></b></p>  |

### Comment obtenir un visa ?

Les démarches relatives à l'obtention du visa seront faites par Arcades. Cependant chaque invité devra fournir le règlement et toutes pièces nécessaires.

Le visa est un cachet, apposé sur le passeport en cours de validité par la représentation diplomatique du pays concerné, qui prouve que vous êtes autorisé à entrer dans ce pays. De nombreux pays l'exigent.

Le coût de la demande d'un visa varie selon les pays.

Pour le Congo il est de :

- 55 € pour 15 jours
- 110 € pour 90 jours

Monnaie du Congo (Brazzaville)

1 € = 576,59 francs CFA

---

#### Les formalités à effectuer :

---

- Présenter sur place le passeport et une photographie. Suivant les pays, d'autres pièces peuvent être exigées.
- on peut aussi faire les démarches par correspondance. Dans un premier temps, il faut écrire pour demander le délai et le coût, en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse.
- Ensuite, il faut envoyer le passeport en recommandé avec une enveloppe libellée à son nom et son adresse et timbrée en recommandé pour le retour.

### Hébergement sur place :

Les frais de pension complète (hôtel, petit déjeuner, déjeuner, diner) des coureurs étrangers seront pris en charge par les organisateurs.

### Le transport :

Chaque invité devra réserver sa place auprès d'une compagnie aérienne desservant Brazzaville, et ce dans les plus brefs délais. Le billet d'avion aller – retour Paris /Brazzaville et les frais de transport du matériel cycliste sont à la charge des invités. Cependant des véhicules avec chauffeurs seront mis à disposition durant le séjour à Brazzaville.